

— LA —

# SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

## SOMMAIRE

I Au prône. — II Offices de l'Eglise. — III Titulaires d'églises paroissiales. — IV Nominations ecclésiastiques. — V Correspondance romaine. — VI Chez les Artisans. — VII Evangile du XIIIe dimanche après la Pentecôte. — VIII Apostolat de la prière : La fidélité aux commandements de Dieu. — Prières des Quarante-Heures.

## AU PRONE

**Le dimanche, 6 septembre**

On annonce :

*Dans les dioc. de Montréal, de Valleyfield et de Joliette, la fête patronale du S. Nom de Marie ; dans les autres dioc., la solennité de la Nativité de Marie.*

Note. — La neuvaine à Notre-Dame de Pitié commence le 2e vendredi avant la fête, le 11 sept. dans les 3 dioc. ci-dessus, le 18 dans les autres (1).

## OFFICES DE L'EGLISE

**Le dimanche, 6 septembre**

HORS DES DIOC. DE MONTRÉAL, DE VALLEYFIELD ET DE JOLIETTE :

Office du 13e dim. après la Pent., *semi-double* ; 2e or. *A cunctis*, 3e au choix du célébrant ; préf. de la Trinité. — Aux vêpres, seuls suffr

DIOC. DE MONTRÉAL, DE VALLEYFIELD ET DE JOLIETTE :

*Messes basses partout et messe chantée dans les chapelles semi-publiques :*  
Comme ci-dessus.

*Messe chantée dans les églises et chapelles publiques :*

De la solennité *anticipée* de la NATIVITÉ DE MARIE.

Messe comme le 8 sept., *double de 2e cl* ; mém. du 13e dim. après la Pent. ; préf. de la Ste Vierge ; dernier Ev. du dim. à la fin. — Aux II vêpres, mém. du dim.

## TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

**Le dimanche, 13 septembre**

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — De ce jour, le saint Nom de Marie (Notre-Dame de Montréal).

(1) En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 10 300 jours d'indulgences à chaque exercice ; 20 une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant (n'importe où), aux intentions du pape, l'un des jours de la neuvaine ou des huit jours qui la suivent.

**DIOCÈSE D'OTTAWA.** — De ce jour, sainte Marie (Almonte et Mierve) ; Notre-Dame (Montfort et Lac Sainte-Marie) ; Notre-Dame de Victoire (Harrington) ; Notre-Dame de Lumière, de la Salette, de la Garde (Val-des-Bois), du Laus, de Pontmain, de Fourvières (Rapides de l'Original).

**DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE.** — De ce jour, le saint Nom de Marie (Marieville).

**DIOCÈSE DE SHERBROOKE.** — Du 8 sept., saint Adrien (Ham-Sud).

**DIOCÈSE DE NICOLET.** — De ce jour, le saint nom de Marie ; du 1 sept. la Nativité de Marie.

**DIOCÈSE DE PEMBROKE.** — De ce jour, le saint Nom de Marie (Brudenell et Guyon). J. S.

## NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

- M. l'abbé E. Chagnon, vicaire au Saint-Enfant-Jésus ;
- M. l'abbé C. Villeneuve, vicaire à Saint-Jean-de-la-Croix ;
- M. l'abbé A. Perrault, vicaire à Varennes ;
- M. l'abbé P. McDonald, vicaire à Sainte-Agnès ;
- M. l'abbé H. Longpré, vicaire à Saint-Vincent-de-Paul, Montréal ;
- M. l'abbé R. Callahan, vicaire à Saint-Antoine ;
- M. l'abbé A. Ecrément, vicaire à Sainte-Cunégonde ;
- M. l'abbé J. Dufort, vicaire à Saint-Jean-Baptiste ;
- M. l'abbé J.-C. Geoffrion, vicaire à Saint-Vincent-de-Paul, Montréal ;
- M. l'abbé A. Dorval, vicaire à la Pointe-aux-Trembles ;
- M. l'abbé E. Hébert, vicaire à Lachine ;
- M. l'abbé E. Gohier, vicaire à Terrebonne ;
- M. l'abbé C. Pilon, vicaire à la Côte-Saint-Paul ;
- M. l'abbé N. Labrosse, vicaire à Saint-Irénée ;
- M. l'abbé A. Lavigne, vicaire à Sainte-Julie ;
- M. l'abbé M. O'Brien, vicaire à Notre-Dame-du-Bon-Conseil ;
- M. l'abbé E. Geoffroy, vicaire au Sault-au-Récollet ;
- M. l'abbé H. Bocquillet, vicaire à Saint-Denis.

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 5 août 1908.

**P**ARLANT de la légende de Sainte-Marie-Majeure, M. de Rossi disait qu'elle contient un point certainement hors de toute discussion historique, c'est celui où le bréviaire romain nous affirme qu'à cette époque on éprouve à Rome les plus fortes chaleurs. Et c'est bien vrai : aussi tout le monde s'efforce de fuir la ville éternelle ; seul le pape reste au Vatican dans une solitude rendue plus considérable par l'éloignement momentanément de quelques prélats de sa cour et l'absence de pèlerins. C'est ainsi que le cardinal Serafino Vannutelli est allé dans le Trentin ; le cardinal Rampolla est l'hôte, à la célèbre abbaye d'Einsiedeln, de Mgr Bossart, abbé de ce monastère, — occupant ses loisirs à compulsurer la riche bibliothèque de l'abbaye et à chercher des documents pour une publication nouvelle qu'il prépare. Le cardinal Matthieu est parti pour la Suisse, d'où il passera en France ; le cardinal Vincenzo Vannutelli va partir pour présider le grand congrès eucharistique de Londres qui réunira plusieurs cardinaux et un nombre considérable d'évêques. Le cardinal Gennari prend ordinairement ses vacances à Nettuno, dans l'établissement des Frères de Saint-Jean de Dieu qui y ont un sanatorium. Mgr Bisleti est parti pour le Tyrol. Et les officiers des Congrégations romaines prennent à tour de rôle leurs vacances de quarante jours, divisant leurs départs de telle sorte que la secrétairerie ne soit jamais fermée.

— Il est certain aussi que la basilique de Sainte-Marie-Majeure a été fondée par le pape Libère dans la basilique *Sicinina* et, qu'après la mort de ce pontife, cette église fut le théâtre d'une lutte sanglante entre les partisans du pape Damase, vrai pape, et de l'usurpateur Ursicinus. La basilique s'appela d'abord Libérienne, du nom du pape qui l'avait fon-

dée ; et il ne serait pas certain qu'elle fut la première église dédiée à la sainte Vierge, un certain nombre d'auteurs donnant cette priorité à Santa Maria Antiqua.

— Ce que nous raconte la légende du bréviaire, du patrice Jean qui avait, de concert avec sa femme, fait donation de ses richesses à la sainte Vierge, et de la neige qui vint miraculeusement couvrir les toits qui devaient être consacrés au Seigneur, est peut-être vrai ; mais il est impossible de trouver des traces de ce récit au-delà du moyen-âge, aucun document ancien n'en parle. Toutefois il faut considérer que bien des choses qui se sont passées à ces époques n'ont pas été consignées dans les monuments et que tous les documents sont loin de nous être parvenus. Quoiqu'il en soit, légende ou histoire, cette chute de la neige au commencement d'août a donné lieu à une coutume charmante. Ce jour-là, à Sainte-Marie-Majeure on faisait tomber du toit de petits flocons de laine blanche qui imitaient la chute de la neige. Ces flocons ont été depuis remplacés par des fleurs blanches, roses et œillets. De plus, la ville de Rome offrait avant 1870 un calice d'argent comme hommage à la Vierge et reconnaissance pour les bienfaits dont elle se reconnaissait débitrice envers sa grande protectrice. La Société des Intérêts catholiques a remplacé la ville de Rome, et offre en son lieu et place le calice traditionnel. Ces calices ont une forme très simple et qui ne change pas. Ils sont dépourvus de sculptures et portent seulement au pied les armes de la ville de Rome. Le jour de la fête, le calice est offert entouré d'un bouquet de roses et d'œillets blancs.

— Les armes de la ville de Rome étaient suivant l'usage ainsi blasonnées : « De gueules diaprées aux initiales S. P. Q. R. d'or précédées d'une croix d'or de même, mises en bande entre deux cotices de même ». Pour le vulgaire, c'est un écusson rouge sur lequel est une bande portant le signe *Senatus*

*Populusque Romanus*. Ce genre a été adopté par toutes les villes qui entourent Rome et qui, bien que dépourvues de Sénat, prennent la même devise, en en changeant seulement la dernière lettre. Ainsi S. P. Q. F. désignera le Sénat et le peuple de Frascati ; S. P. Q. N. le Sénat et le peuple de Nettuno. Or Nettuno n'a pas treize mille habitants. Quand les Italiens entrèrent à Rome, ils s'empressèrent d'abattre la croix qui se dressait sur le Capitole, et donnèrent la chasse à celle qui précédait sur les armes de la ville le sigle S. P. Q. R. C'était un moyen de laïciser sinon la ville, au moins ses armes. Mais en 1884, en grattant la surface d'un des palais du Capitole, on retrouva d'anciens stucs contenant les armes des divers quartiers et parmi eux celles de la ville de Rome. Ces fresques appartenaient au XIIIe siècle. On dut constater qu'à cette époque le sigle traditionnel était précédé d'une croix pattée ; et alors on repeignit les écussons municipaux, et on les refit conformément à la tradition héraldique. Mais le bloc est venu au pouvoir et dans sa furie de déchristianiser la ville, a commencé à s'en prendre à ces pauvres écussons, qui, changés encore une fois, sont de nouveau veufs de leur croix. Ce n'est pas cela qui mettra de l'élasticité dans le budget de la ville. Le Bloc avait promis de grands travaux qu'il n'a pas faits ; une diminution des loyers, qui ont continué à augmenter ; mais ce qu'il n'a pas promis et ce qu'il fait en ce moment, c'est une augmentation d'impôts. On ne peut pas dire dans ce cas *Delirant reges, plectuntur Achivi*, car ici ce sont bien les *Achivi*, c'est-à-dire le corps électoral, qui ont été en délire, et ils ne payent au fond qu'une partie de la peine qu'ils mériteraient.

— Le Chili était possession espagnole dès le commencement du XVIe siècle et le premier évêché, Santiago du Chili, fut érigé en 1561. Mais la race autochtone résista aux envahisseurs, et c'est seulement en 1775 que la conquête fut complète. Les Chiliens secouèrent le joug de l'Espagne au commencement

du siècle dernier, retombèrent peu après sous sa domination, mais finirent par s'en délivrer complètement en 1818, après la victoire de Maypu. Alors, ils s'organisèrent en république, et je ne crois pas que l'Eglise y ait gagné car, dans les races latines, qui dit république dit gouvernement tendant d'une façon plus ou moins directe, plus ou moins voilée, mais toujours sûre, à la destruction de la religion chrétienne. Quand cette colonie était reliée à l'Espagne, le nonce de Madrid s'occupait de ses intérêts religieux ; quand elle en fut séparée, il y avait une situation nouvelle à laquelle il fallait pourvoir. Pie VII y envoya, alors (1823-1825) Mgr Muzzi, archevêque titulaire de Philippes, pour examiner la situation et savoir ce que l'on pouvait faire pour le bien de la religion. Le prélat était accompagné par un jeune abbé qui commençait ainsi modestement sa brillante carrière ; c'était l'abbé Mastai-Feretti, depuis Pie IX. Pie IX monté sur le trône se souvint de sa première mission, et institua une délégation apostolique ; mais comme le lieu n'était pas très sûr, la rattacha tantôt à l'une, tantôt à l'autre des délégations sud-américaines. Léon XIII, au commencement de son pontificat, estimant la situation améliorée, y envoya Mgr del Frate accompagné comme secrétaire de Mgr Monti. Le feu couvait sous la cendre, et le 30 mars 1882 Mgr del Frate reçut brutalement un ordre d'expulsion. La populace était ameutée, il ne lui fut point possible d'attendre un bateau, et il dut s'enfuir à cheval avec son secrétaire à travers les cordilières des Andes alors presque impraticables à cause de la neige.

— Les rapports restèrent interrompus pendant vingt années ; puis, reconnaissant la faute commise, le Chili nomma un chargé d'affaires à Rome et en décembre 1902 Léon XIII à son tour lui envoya un délégué apostolique. Mais pour obtenir en quelque sorte comme une réparation de l'injure faite il y a vingt ans au Siège apostolique, il désigna pour cette mission,

Mgr Pietro Monti, devenu évêque de Tivoli, et qui avait été brutalement expulsé avec Mgr del Frate. Les Chiliens accueillirent avec de grands honneurs le nouveau délégué. Son état de santé l'a obligé en 1907 à revenir en Europe. Le Chili alors voulant faire un pas de plus dans la reprise des rapports diplomatiques et désireux de les consolider, demanda au Saint-Siège d'élever la délégation apostolique du Chili au rang d'internonciature. De son côté il accrédiétait à Rome un ministre plénipotentiaire près le Saint-Siège, et pour bien prouver sa bonne volonté, il commença par effectuer cette nomination. Le pape Pie X eu égard à cette demande, aux désirs du Chili, au bien que la religion pourrait en recevoir, a élevé la délégation du Chili au rang d'internonciature, et vient d'y nommer Mgr Sibilis, auditeur de la nonciature d'Espagne, à qui il a conféré le titre d'archevêque de Sida.

DON ALESSANDRO.

## CHEZ LES ARTISANS

**L**ES Artisans Canadiens Français, dans la personne de leurs 70 à 75 délégués, tant du Canada que des Etats-Unis, ont eu leur sixième grande convention annuelle à Montréal, la semaine dernière, du 17 au 20 août. Ce n'est pas ici le lieu de faire des chiffres, nous voulons seulement porter à nos lecteurs quelques échos de cette grande convention qui disent son esprit. L'association compte actuellement plus de 35,000 membres — tous Canadiens ou Acadiens d'origine française, dont 11,420 des Etats-Unis. Ses recettes annuelles dépassent \$500,000. Elle se divise en plus de 300 succursales (339). L'an dernier, elle a admis 5,000 nouveaux membres. Au 31 décembre 1907, elle avait en caisse un surplus de près d'un million, soit \$994,835.

Or tout cela, c'est une force, et une force nationale, ce qui revient à dire pour nous Canadiens : une force qui s'appuie

sur la foi catholique. Mais hélas ! il peut se glisser des loups dans les meilleures bergeries, ou encore des moutons noirs. Nos sociétés canadiennes sont humaines et comme tout ce qui est humain, elles sont exposées à certains dangers. Les Artisans ont à craindre, eux aussi, de même que toutes les autres sociétés analogues, l'infiltration des affidés des sociétés secrètes ou celle des catholiques qui ne pratiquent pas. Mais, c'est une joie de le constater, l'esprit des Artisans est bon, leurs principes sont chrétiens, et, sans faire aucune enquête, nous avons vu dans leurs délibérations que la *Justice* chrétienne est toujours à la base de leurs *Constitutions*, et que c'est par la *Justice* et par l'*Economie* qu'ils tendent au *Bien-Être* de leurs 36,000 membres.

Cet esprit catholique, il s'est manifesté superbement, durant ces trois jours de convention, en deux circonstances surtout, à l'ouverture, et à la visite de Mgr l'archevêque de Montréal, le deuxième jour.

\* \* \*

Au début de leurs importantes délibérations, les délégués se sont tous unis en effet à leur aumônier-général, M. le chanoine Lepailleur, qui a lu la prière que voici, à laquelle tous ont répondu par la deuxième partie du *Notre Père* : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien* : « O Dieu, qui dans l'œuvre bienfaisante de la création, non seulement avez doué l'homme d'une intelligence pour connaître vos immuables vérités et d'un cœur pour aimer et rechercher vos perfections infinies, mais l'avez ordonné à vivre dans une société, dont les membres, par l'union de leurs efforts communs, feraient le bien de tous, nous vous prions de bénir notre société et de donner aux délibérations de notre convention l'harmonie la plus complète. » Nous sommes une société d'artisans : artisans de la pensée, artisans de la main, artisans de l'action. Christ rédempteur, artisan suprême et fils d'artisan, bénissez le travail qui procure aux familles de nos mutualistes le pain quotidien. Nos



Artisans Canadiens Français, fils d'une noble race, ont porté à toutes les zones du grand continent américain le beau parler français. Accordez-leur de pouvoir propager par-delà toutes les lignes imaginaires des pays l'esprit et la langue de nos aïeux, qui, de France et de Québec, ont fait les *gestes de Dieu*. Aussi bien, Seigneur, cette grande société des Artisans Canadiens Français est-elle heureuse de s'agenouiller à vos pieds, professant sa religion hautement, de conviction, de sentiment et d'action. *Catholiques et Français* toujours, à genoux et en notre langue, *nous sanctifions et glorifions* votre nom et votre *volonté*, à genoux et en notre langue, nous attendons notre pain de votre munificence et de notre énergie. — *Notre Père qui êtes aux cieux*, etc. »

Et ce fut, sans doute, pour les vieux membres, survivants de la première heure, une grande joie du cœur que de s'unir aux représentants officiels des 36,000 sociétaires d'aujourd'hui, pour répéter la prière d'il y a trente ans, au village Saint-Jean-Baptiste.....

\* \* \*

Quand Mgr l'archevêque, qui fut le premier aumônier-général de la société, alors qu'elle ne comptait que 1,600 membres, alla rendre visite aux délégués dans leur salle de délibérations, le président-général, M. Desaulniers, lut à Sa Grandeur le discours-adresse que voici. Il se passe de commentaires :

« Monseigneur, — Vous êtes à la veille de votre départ pour un lointain voyage. Les occupations multiples de votre charge pastorale réunies aux préparatifs d'une absence prolongée absorbent plus que tous vos moments. Vous avez quand même fait trêve à tout pour venir bénir vos Artisans, en convention. Nous vous en remercions du plus profond du cœur. Au *Congrès eucharistique* qui sera tenu sous peu à Londres, l'épiscopat canadien sera représenté par vous. Tout le diocèse de Montréal s'en réjouit et vos ouailles des Artisans s'en enorgueillissent.

sent. Dans quelques semaines, vous serez auprès du Saint-Père. Qu'il vous plaise de lui dire que les Artisans, étant de l'armée des humbles qu'il affectionne d'une manière toute particulière, tiennent à lui exprimer leur profond attachement et l'assurance de leur fidélité inviolable. Qu'il vous plaise aussi, Monseigneur, de présenter au plus pauvre de l'Eglise, puisqu'il ne lui est pas permis de sortir de l'enceinte qui l'abrite, l'obole des Artisans Canadiens Français recrutés au Canada et aux Etats-Unis. Monseigneur, vous partez avec les vœux d'heureux voyage de nos 36,000 membres représentés à cette convention. Je suis chargé par eux de vous les offrir, et je vous les offre bien cordialement ».

M. le président-général offrit ensuite à Sa Grandeur, dans une jolie bourse en chagrin, la riche obole — 200 piastres — des Artisans.

Monseigneur se leva alors, au milieu des acclamations de tous, et il se déclara très heureux d'apporter en personne ses félicitations et ses vœux à ses bons amis les Artisans. Parmi les délégués, il reconnaît des figures amies, celles des ouvriers de la première heure qui ont pu vieillir, mais dont les cœurs sont restés jeunes. Il se dit sensible aux bons souhaits que M. le président-général vient de lui exprimer au nom des 36,000 Artisans Canadiens Français du Canada et des Etats-Unis. Il portera leurs hommages de respect au Saint-Père. Et, comme un autre roi-mage, il présentera au pape l'or de leur piété filiale.

« Vous travaillez ici, Messieurs, continuait-il, à assurer sur des bases encore plus solides votre puissante société, vous rendant compte que les choses humaines sont toujours perfectibles. Le secret de votre succès se trouvera dans votre accord et votre entente, résultat certain d'une discussion intelligente et chrétienne. Soyez unis aujourd'hui comme jadis. Maintenant que vous êtes 36,000, ne formez qu'un cœur et qu'une âme comme lorsque vous n'étiez que 1,600 quand je vous fus donné comme aumônier ! »

Monseigneur revient ensuite sur une idée que déjà, les années dernières, il a développée, dans des circonstances analogues, devant les membres d'une association catholique (la C. M. B. A.). « Ce n'est peut-être pas assez, dit-il, pour des mutualistes chrétiens que de se faire du bien les uns aux autres. Il conviendrait que l'association comme telle en fasse aussi, en-dehors d'elle, à la société et à la patrie, que son influence rayonne pour l'action sociale. Avec une cotisation de \$0.25 par membre annuellement... c'est 9,000 dollars que les 36,000 Artisans pourraient consacrer à telle œuvre d'éducation, de charité ou de bienfaisance, qu'ils voudraient ?..... »

Monseigneur parla aussi des défauts que de bons mutualistes chrétiens doivent s'efforcer d'éviter ou dont ils doivent chercher à se corriger. Il dit un mot de l'intempérance. Il signala les sociétés neutres ou secrètes défendues par l'Eglise, en particulier il nomma les *Cœurs-Unis*, les *Old-Fellows*, les *Chevaliers de Pythias*, l'*Emancipation* (du Grand-Orient). Ceux qui appartiennent à ces diverses loges ne doivent pas, ne peuvent pas, de par les Constitutions de la Société, devenir Artisans. Il faut en plus, insistait l'archevêque, que les Artisans soient des catholiques pratiquants, c'est-à-dire qui reçoivent les sacrements.....

« Du reste, terminait Monseigneur, vous connaissez nos sympathies, celles de l'épiscopat et celles du clergé. Nous ne vous les marchandons pas. Jusqu'ici, d'une façon générale, vous vous en êtes montrés dignes. Vous voudrez l'être toujours ».

Enfin, Mgr l'archevêque, faisant allusion de nouveau à l'offrande qu'on le charge de porter au Saint-Père, assure qu'il demandera au doux saint Pie X une bénédiction spéciale pour les Artisans Canadiens Français du Canada et des Etats-Unis, et que, très certainement, ils la recevront tous, lorsque le pape lui dira, selon la formule qu'il affectionne : « Oui, Monseigneur, je vous bénis avec tous ceux que vous avez dans l'esprit et dans le cœur ».

Ce discours de Mgr l'archevêque a été écouté avec une religieuse attention par les délégués présents, et il était évident pour tout observateur sérieux qu'il produisait chez tous une impression profonde. Puissent les conseils discrets qu'il renferme produire pour longtemps les fruits qu'on est en droit d'en attendre.

## EVANGILE DU XIII<sup>e</sup> DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

### Notions préliminaires

Résumé de l'évangile. — Dix lépreux demandent leur guérison au Sauveur et l'obtiennent en retournant sur leurs pas.

Récits parallèles. — Saint Luc seul raconte ce miracle.

Contexte harmonisé. — Comme les interprètes ou plutôt les harmonistes ne placent pas ce fait à la même époque, il devient impossible de le présenter sûrement dans un cadre déterminé. Quelques-uns le placent avant la résurrection de Lazare, ou avant la fête de la Dédicace qui eut lieu en décembre, et même avant celle des Tentes qui se célébrait en octobre. Mais la plupart le fixent après le séjour du Sauveur à Ephrem, lorsqu'il se rendit par Jéricho (Ev. du dim. de la Quinquagésime, No de 22 févr.) et par Béthanie, à Jérusalem pour l'entrée triomphale.

Chronologie. — C'était probablement quelques semaines (4 ou 5) avant sa mort que Jésus-Christ opéra cette guérison. Il devait être alors âgé de 33 ans et 2 mois. C'était en l'année 30 de l'ère vulgaire (qui devrait être 34), de la fondation de Rome, la 783<sup>e</sup>.

### Texte de l'évangile

S. Luch, ch. xvii,  
11 à 19.

En ce temps là (1),  
Jésus traversait la Sa-  
marie et la Galilée (2)  
pour se rendre à Jérusalem.

### Commentaire littéral

(1) Peu de temps après que Jésus fut parti d'Ephrem pour se rendre à Jérusalem où il devait consommer sa vie, peut-être un mois avant son sacrifice. — (2) Ou plutôt passant entre la Samarie et la Galilée. — (3) D'après la tradition le village actuel de Djenin, à l'époque de N.-S. Engannim, ou

saalem. Comme il entra dans un village (3), il rencontra dix (4) lépreux (5) qui s'arrêtèrent loin de lui (6), et s'écrièrent (7) : « Jésus, notre maître (8), ayez pitié de nous ». Dès qu'il les aperçut (9), il leur dit : « Allez, montrez-vous aux prêtres ». Et pendant qu'ils y allaient (10), ils se trouvèrent guéris. L'un d'eux (11), aussitôt qu'il se vit guéri, retourna sur ses pas en glorifiant Dieu à haute voix (12), et, se prosternant le visage contre terre (13), aux pieds de Jésus (14), il lui rendit grâces. Or c'était un Samaritain (15). Jésus dit alors : « Les dix n'ont-ils pas tous été guéris ? où sont donc les neuf autres (16) ? Il n'y a que cet étranger qui soit revenu pour rendre gloire à Dieu ». Et s'adressant

il a dû s'arrêter à l'âge de 12 ans, en allant à Jérusalem et en en revenant. (Voir l'évangile du 1 dim. après l'Épiphanie, No du 7 janvier p. 9 note 1). — (4) Dont neuf étaient Juifs ou plutôt Galiléens et l'un Samaritain. — (5) La lèpre est une maladie horrible, contagieuse et presque toujours incurable. — (6) Les Juifs qui en étaient atteints devaient, selon la prescription de Moïse, se tenir éloignés de ceux qui étaient sains, mais ils pouvaient habiter ensemble, demandant l'aumône aux portes des villes, ou dans les cimetières. Quand leur maladie ne paraissait pas suffisamment, ils étaient obligés de crier, à l'approche d'une personne, « impur, impur ». — (7) Parce qu'ils demeuraient éloignés. — (8) Ils l'appellent Jésus, c'est-à-dire « Sauveur » et « Maître » pour faire appel à la fois à sa miséricorde et à son autorité. — (9) En les apercevant Jésus résolut de les guérir, mais après leur avoir fait faire un acte de foi. Ils ne devaient être guéris qu'après avoir accepté de faire constater officiellement leur guérison et d'offrir le sacrifice d'action de grâce comme leur loi l'exigeait. Les adresser aux prêtres c'était indirectement leur dire qu'ils seraient guéris en route. Tous le crurent et y allèrent. — (10) Jésus est si plein de bonté est si empressé de faire du bien à ces malheureux qu'il n'attend pas que ceux-ci soient rendus à Jérusalem pour les guérir. — (11) Leur reconnaissance n'égalait pas leur désir de guérison. Ils ont plutôt hâte

au Samaritain : « Levez-vous, lui dit-il, allez, votre foi vous a sauvé » (17).

de faire constater leur guérison. On peut penser qu'ils n'allèrent même pas plus tard remercier leur bienfaiteur, dissuadés par les prêtres à qui ils s'étaient montrés. Le seul qui vient immédiatement s'acquitter de ce devoir n'est pas un Juif, mais un Samaritain. — (12) La lèpre, en envahissant les tissus cellulaires de la gorge, donnait à la voix un son rauque et étouffé ; maintenant qu'il est guéri, cet homme crie sa reconnaissance d'une voix élevée et éclatante. — (13) Pratique orientale en l'honneur des grands personnages. — (14) Il n'a désormais plus de raison de s'éloigner de ses semblables, quoiqu'il n'ait pas encore fait constater officiellement sa guérison. — (15) C'est-à-dire d'une race abhorrée des Juifs et étrangère aux divines promesses, tandis que les neuf autres Juifs sont héritiers des promesses d'un Messie. — (16) Jésus ne fait cette question que pour donner aux Juifs et aux Pharisiens qui l'entourent une importante leçon. « Son cœur qui avait compté le nombre des malheureux, était bien en droit de compter celui des reconnaissants. Quelle différence ! Ils étaient dix à supplier tout à l'heure, il n'y en a qu'un à remercier maintenant... » (Le Camus). — (17) Jésus récompense libéralement la reconnaissance du Samaritain ». A la guérison du corps, il ajoute le salut de l'âme, montrant ainsi qu'on obtient plus encore en remerciant qu'en demandant » (Lesêtre).

### RÉFLEXIONS

*Il rencontra dix lépreux...* La lèpre est l'image du péché. Elle défigure l'âme en lui enlevant toute sa beauté et en fait un objet d'horreur aux yeux de Dieu dont elle est séparée. Quel est le chrétien qui n'a pas contracté cette maladie ? Cette réunion de dix lépreux représente le genre humain banni du ciel pour avoir transgressé les dix commandements du décalogue. Comme les lépreux, le chrétien pécheur doit se présenter au prêtre et accomplir le sacrifice exigé. Mais la bonté de Dieu est telle qu'il est souvent purifié de son péché avant d'arriver au prêtre. *S'écrièrent : « Jésus »...* Exemple de prière confiante, persévérante, et de plus faite en commun, ce qui lui donne une efficacité spéciale, selon cette promesse du divin Maître : « Si deux d'entre vous s'accordent sur la terre, quoi qu'ils demandent, ils l'obtiendront de mon Père qui est dans les cieux ; car là où deux ou trois sont réunis (pour prier) en mon nom, je suis au milieu d'eux. *Où sont donc les neuf autres ?...* Ce manque de reconnaissance n'est qu'une trop triste image de l'ingratitude des hommes en général. Ne sont-ils pas tous « importuns pour demander, inquiets jusqu'à ce qu'ils aient reçu, ingrats dès qu'ils ont reçu ? » (S. Bernard). Oh ! que Notre-Seigneur chérit la reconnaissance, lui qui ne s'est jamais plaint d'aucun mauvais traitement, ne peut s'abstenir de mentionner cet acte d'ingratitude. Mais si Dieu tient tant à notre gratitude, ce n'est pas pour lui, « mais afin que tout l'avantage nous en revienne et que nous méritions par là de nouvelles faveurs » (S. Jean Chrysostome). Car « l'ingratitude est l'ennemie de notre âme, parce qu'elle détruit ses mérites, corrompt ses vertus, et arrête les dons de Dieu. Elle est comme un vent desséchant qui tarit la source de la grâce » (S. Bernard).

### RESOLUTIONS

Penser plus sérieusement, avant de se confesser, à la lèpre du péché qui recouvre notre âme aux yeux de Dieu ; rendre plus sincère notre action de grâce après la confession ; dire plus souvent à Dieu, mais avec plus de sincérité, cette parole dont on est si prodigue envers les hommes : « Je vous suis bien reconnaissant de... »

### PRIERE

Seigneur Jésus, l'étude de cet évangile me rappelle à la fois quel grand bienfait est l'absolution que je reçois si souvent, de quels maux elle me préserve, quels biens elle me procure et combien j'ai été jusqu'ici peu reconnaissant pour un si grand bienfait. « Mon âme, bénis le Seigneur, et n'oublie jamais tous ses bienfaits. C'est lui qui pardonne toutes tes iniquités, et qui guérit toutes tes maladies. C'est lui qui rachète ta vie de la mort, qui te couronne de miséricorde et de grâce. C'est lui qui remplit tes désirs en te comblant de biens... » (Ps. 102, v. 2 à 5). Seigneur, « animez, fortifiez vous-même la gratitude qui m'anime en ce moment, rendez la stable et permanente. Ainsi soit-il ».

J. S.

### APOSTOLAT DE LA PRIERE

Intention générale pour le mois septembre 1908,  
approuvée et bénie par Pie X

### LA FIDÉLITÉ AUX COMMANDEMENTS DE DIEU

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que les chrétiens marchent fidèlement dans la voie de vos préceptes.

*Résolution apostolique* : Prêcher par notre exemple l'observation des commandements.

### Prières des Quarante-Heures

LUNDI,	7	SEPTEMBRE	—	Saint-Blaise.
MERCREDI,	9	"	—	Saint-Joseph-du-Lac.
VENDREDI,	11	"	—	Vareennes.
DIMANCHE,	13	"	—	Laprairie.